

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 10

Artikel: Projet pour un immeuble: avenue Victor-Ruffy, Lausanne-la Sallaz
Autor: Demetriades, Dimitri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Projet pour un immeuble

Avenue Victor-Ruffy, Lausanne-la Sallaz

Par Dimitri
Démétriadès
et Dimitri Papadaniél
Architectes EPFL/SIA
Place du Tunnel 19
1005 Lausanne

Le projet s'insère dans un espace délimité par trois autres immeubles (construits dans les années 50) et la courbe que dessine l'avenue Victor-Ruffy juste avant le carrefour de la Sallaz.

En respectant les distances obligatoires aux limites et les alignements, on obtient une forme en segment de cercle. Pour définir son tracé régulateur, le projet emprunte cette géométrie et complète le tissu urbain. Le bâti reste en périphérie, permettant ainsi la définition d'un jardin commun intérieur. Cette disposition répond à une autre contrainte, qui est le bruit du trafic de l'avenue Victor-Ruffy, voie de liaison entre le centre ville et la route de Berne.

Le plan dispose les appartements en éventail du côté jardin pour chercher la lumière sud, la distribution étant située du côté de la rue. Celle-ci forme ainsi un espace qui fait à la fois office de tampon acoustique et de filtre de lumière pour les zones privées.

En passant des espaces publics aux privés, de la rue au jardin, du bruit au calme, on rencontre, après le filtre de circulation commune, un autre espace tampon, intérieur aux appartements et

regroupant les cuisines et les coins à manger. Des pans de murs en plots de verre y amènent la lumière à travers le grand vitrage du côté de la rue. Après seulement, viennent les espaces servis qui aboutissent à des balcons donnant au sud et à l'ouest, au jardin et au calme.

Le façonnage du volume et les choix des matériaux expriment ces dispositions. A l'est, le grand pan de verre reconnaît la rue, signale les circulations communes. Le socle, la cage d'ascenseur, le marquage de l'entrée sont en béton. Au nord et au sud, les murs en briques apparentes silico-calcaires définissent l'orientation d'ouverture préférentielle du volume. La disposition des ouvertures évite les vues directes entre les habitations existantes et futures. Ces murs expriment également la fermeture pour des raisons thermiques et phoniques au nord, phoniques au sud. A l'ouest, côté jardin, les balcons sont traités comme de grands parasols constitués d'une structure métallique légère autoportante. Chaque étage comprend un appartement de 3 pièces au sud, un de 2 pièces au milieu et un duplex de 5 pièces au nord.



